



## PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

Année scolaire 2023/2024  
Réunion du 15 février 2024

Trimestre 2  
17h30 - 19h30

Points à l'ordre du jour	Développement
<p><b>Compte rendu et suivi des points des conseils précédents</b></p>	<p>Les membres du conseil d'école ont été destinataires du procès-verbal du conseil du 9 novembre 2023. M. TRAGLIA relit les points évoqués, les membres du conseil d'école ne font aucune remarque.</p> <p>Mme MOISSONNIER fait de même avec le procès-verbal de la réunion des conseils des écoles De Lattre et Les Lucioles, les membres du conseil des écoles maternelles ne font aucune remarque.</p> <p>M. TRAGLIA remercie Mme QUIRIN, secrétaire de séance.</p>
<p><b>Mineral &amp; Gem 2024</b></p>	<p>Ecole Aalberg : Mme MULLER a été rencontrée récemment pour l'organisation de la prochaine manifestation et ses conséquences sur le fonctionnement de l'école. Le plan mis en œuvre l'année dernière sera reproduit à l'identique.</p> <p>Du vendredi 14 juin au mardi 18 juin, les rues autour de l'école seront fermées aux véhicules. L'accès à l'école se fera à pied uniquement.</p> <p>Du jeudi 20 juin au vendredi 5 juillet, les entrées et les sorties des élèves se feront par l'escalier de Val Expo, rue Saint-Louis (voir plan) de 7h50 à 8h00, à 11h30, de 13h15 à 13h25 et à 15h55. Un dépose-minute sera mis en place et la Police Municipale sera présente pour faire la circulation.</p> <p>Afin de fluidifier la circulation, les familles qui le souhaitent pourront déposer les enfants à partir de 7h30 devant l'escalier de Val expo rue Saint-Louis. Les élèves seront encadrés par Marion et du personnel de la SPL jusqu'à l'ouverture à 7h50.</p> <p>Les entrées et les sorties exceptionnelles se feront par la porte 4, en bas de la rue Osmont, côté rue Saint-Louis.</p> <p><u>Améliorations :</u></p> <p>La SPL demandera à la Police Municipale d'être plus active et d'aider à faire traverser les enfants.</p> <p>Lorsque les enfants patienteront dans la cour de Val Expo de 7h30 à 7h50, la SPL demandera que toute activité sur le site soit stoppée.</p> <p>Les enseignants envisagent de faire une randonnée au départ du col de Sainte-Marie le mardi 25 juin 2024, le transport sera financé par la SPL.</p> <p>Stand tenu par l'école : M. TRAGLIA souhaite déléguer aux parents la tenue du planning de présence des bénévoles (hors équipe du personnel de l'école). Une réunion d'organisation sera programmée prochainement. Les modifications d'organisation la semaine de la manifestation ne seront plus possibles.</p> <p>Ecole maternelle De Lattre : Mme. MULLER est également passée à l'école maternelle De Lattre. Le système de dépose-minute sera reconduit au niveau du parking des campings cars. Des badges seront remis aux parents. Le minibus pourra rentrer sur le site. Mme MULLER déplore le fait que certains parents soient agressifs et demande aux parents élus de sonder les familles pour voir ce qui pourrait encore être amélioré.</p> <p>Les portes de l'école seront ouvertes plus tôt au moment de l'accueil et de la sortie pour permettre une meilleure circulation.</p>
<p><b>Plan PHARE</b></p>	<p>M. TRAGLIA présente les mesures qui sont prises dans l'école pour prévenir et lutter contre le harcèlement et l'intimidation. C'est un sujet majeur de ces derniers mois et de ces dernières années. Depuis cette année, tous les enseignants sont formés à la lutte contre le harcèlement. Il existe dans l'école un protocole qui définit les rôles de chacun lorsqu'une situation d'intimidation doit être traitée. Certains se chargent de la relation avec les familles, d'autres des entretiens avec la cible ou les intimidateurs présumés. Tout enfant est susceptible de participer à l'un de ces entretiens menés par les membres de l'équipe du bien-être à l'école.</p> <p>Le programme PHARE prévoit également d'éduquer les enfants pour prévenir les phénomènes de harcèlement. Des heures du programme y sont consacrées.</p> <p>Par ailleurs, le plan de prévention de l'école prévoit la participation des élèves de CE2 au Safer</p>

	<p>Internet Day. M. TRAGLIA laisse la parole à Mme PATRY. Journée internationale déployée dans 150 pays. Objectif : améliorer l'usage du numérique pour soi, pour les autres (cyberharcèlement...) et pour la planète (composants du téléphone, recyclage...).</p> <p>Ce plan prévoit également la participation des élèves de CM à des actions lors de la journée nationale de lutte contre le harcèlement qui a lieu le premier jeudi après les vacances de la Toussaint. M. TRAGLIA laisse la parole à Mme ZEIGER. Geste symbolique : dress code bleu.</p> <p>Le site internet de l'école a également été mis à jour et une rubrique « lutte contre le harcèlement » a été créée. Elle contient des ressources pour les parents : conseils, questionnaire d'évaluation, vidéos (détecter, agir, parler, cyberharcèlement...).</p> <p>Enfin, au premier trimestre, les élèves à partir du CE2 ont été invités à remplir une grille d'autoévaluation anonyme visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement. Les résultats de ces questionnaires ont été analysés en conseil des maîtres. Ils montrent que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le climat de l'école est serein</li> <li>- les cas de moqueries sont isolés</li> <li>- aucun enfant n'a peur d'aller à l'école ou en récréation</li> </ul>
<p><b>Kermesse 2024</b></p>	<p>Elle aura lieu le vendredi 31 mai 2024 après le spectacle de fin d'année.</p> <p>M. TRAGLIA aimerait que les parents membres du conseil d'école désignent un parent interlocuteur de l'école. Ce parent pourra coordonner la recherche des lots pour la tombola, chercher des parents pour animer les ateliers dans la cour de l'école et trouver des parents qui prennent en charge le goûter.</p> <p>Il propose que le personnel de l'école garde la responsabilité de la caisse et l'animation de la moitié des ateliers avec une rotation tous les ans. Concernant l'autre moitié des ateliers, les parents pourraient prendre le relais pour soulager l'équipe et proposer éventuellement de nouvelles activités.</p> <p>M. TRAGLIA gardera la partie technique et la communication avec les services techniques.</p> <p>Mme KASSIS propose de faire des barbes à papa.</p> <p>1 caisse avec 4 personnes : 2 enseignants et 2 parents</p> <p>Réunion d'organisation à venir. Les parents des maternelles sont concernés également, il faudrait constituer une équipe de 15 parents environ.</p> <p>Les maternelles se chargeront de la vente de gâteaux à 1 euro .</p>
<p><b>Rentrée 2024</b></p>	<p>Ecole Aalberg</p> <p><b>Entrée au CP</b> : les inscriptions démarreront au mois de mars. Une réunion d'information avec visite de l'école sera proposée aux parents le lundi 18 mars à 17h00 en présence de M. Laurent et Mme Geiger.</p> <p><b>Entrée au collège</b> : une réunion d'information sur le bilinguisme a été proposée aux parents des élèves bilingues de CM2. Elle s'est tenue le jeudi 8 février au collège en présence de Mme ARTMANN, de M. BENEVETI et de Mme GEIGER, professeurs d'allemand. 2 parents présents sur 6 élèves, 1 parent excusé, 1 élève arrêtera le bilingue au collège.</p> <p>2 journées d'immersion au collège sont prévues pour les classes de CM, le 12 avril pour les CM1/CM2 et le 18 avril pour les CM2. Les élèves suivront une classe de 6<sup>e</sup> sur l'ensemble de la journée. Les enfants mangeront à la cantine, le repas sera pris en charge par la coopérative scolaire. Sur le temps de pause méridienne, les CM2 pourront visiter le foyer et rencontrer la CPE. Les CM1 de Mme LAMMERSFELD auront une salle à disposition au collège pour que l'enseignante puisse faire classe. Par ailleurs les défis lecture programmés les 24 mai et 7 juin auront lieu au collège (classes de CM1, CM2 et CM1/CM2).</p> <p>ULIS : une demi journée d'immersion est prévue, date à confirmer.</p> <p><b>Travaux</b> : la rentrée se fera toujours au 3 rue Osmont. M. TRAGLIA laisse la parole à Mme FLORENTZ qui donne des indications sur l'avancée des travaux. Depuis novembre : travaux sur la charpente sont presque terminés mais il y a eu des imprévus (mérule, capricorne), mise en place des deux escaliers en béton, création d'une salle témoin en cours.</p> <p><b>Effectifs</b> : il est prévu d'accueillir 110 élèves dans le cursus ordinaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>25 CP dont 4 bilingues</li> <li>15 CE1 dont 5 bilingues</li> <li>21 CE2 dont 5 bilingues</li> <li>20 CM1 dont 4 bilingues</li> <li>29 CM2 dont 5 bilingues</li> </ul> <p>+ 13 ULIS</p> <p><b>TOTAL : 123 élèves</b></p> <p>Rappel des seuils indicatifs pour 6 classes : ordinaire 141 à 168, EP 126 à 150</p> <p>L'année dernière à la même époque, 129 élèves étaient annoncés pour la rentrée 2023. Les autorités académiques restent bienveillantes et n'envisagent pas de fermer de classe pour l'instant.</p> <p>Ecoles maternelles :</p> <p>A la rentrée, les deux écoles maternelles publiques de Sainte-Marie-aux-Mines auront fusionné et se retrouveront sur le même site de l'école maternelle De Lattre.</p>

	<p>Il s'agit d'un grand déménagement. Des travaux vont être effectués et la cour de récréation rénovée. Mme MOISSONNIER laisse la parole à Mme FLORENTZ pour l'explication du projet. Une réunion est prévue la semaine prochaine. La rue devant l'école sera fermée pour agrandir la cour. Le parc Jules Simon et son espace de jeux seront également investis.</p> <p>L'école comptera 4 classes : 3 monolingues et 1 bilingue. Les inscriptions sont en train d'être organisées. Nous compterons en monolingue 6TPS – 20PS – 22MS – 20GS et environ 14 bilingues. Soit : 82 élèves.</p> <p>L'immersion des futurs CP est prévue. Les inscriptions débuteront après les vacances d'hiver.</p>
<p><b>Le vote électronique</b></p>	<p>Au premier trimestre, l'Inspecteur d'Académie a informé les directeurs de la possibilité de voter électroniquement à partir de la rentrée 2024. Cette question doit être abordée dans le cadre de conseil d'école. Il appartient à la communauté éducative de l'école d'évaluer la pertinence et la faisabilité du vote électronique. Si cette modalité est choisie, la collectivité sera chargée de trouver et de financer la solution technique retenue.</p> <p>Le vote électronique peut se dérouler à distance ou au sein de l'établissement. Il faut recourir à un prestataire fournissant une solution technique de vote électronique par internet. Le prestataire devra assurer la formation des directeurs, la gestion, l'assistance téléphonique, la maintenance de l'application et respecter les principes fondamentaux du vote et les modalités de fonctionnement recensés dans une annexe technique.</p> <p>M. TRAGLIA propose de faire établir un devis à la municipalité et de ne mettre en place le vote électronique uniquement s'il représente un coût raisonnable pour la collectivité. Dans le cas contraire, l'école s'en passera, étant donné que la présence de Marion COLIN, mise à disposition par la municipalité, permet de soulager le directeur dans l'organisation des élections, notamment en ce qui concerne la mise sous pli.</p> <p>Le conseil d'école craint toutefois que la dématérialisation du vote ne réduise encore la participation des parents. Les parents s'interrogent également sur la nécessité du vote électronique vu le taux d'abstention.</p> <p>La décision finale du conseil d'école sera rendue après l'étude du devis.</p>
<p><b>Projet d'école 2023 - 2028</b></p>	<p>Le projet est commun aux écoles maternelles et à l'élémentaire. Il a été rédigé suite à l'évaluation des écoles de l'année scolaire dernière. Les enseignants souhaitent faire part de leurs intentions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagner chaque élève vers l'épanouissement et la réussite</li> <li>- développer l'éducation inclusive quels que soient les différences et les besoins</li> <li>- développer l'alliance éducative avec les parents et l'ensemble des partenaires</li> <li>- offrir un environnement stimulant et favoriser la curiosité intellectuelle</li> <li>- lutter contre le harcèlement et faire du bien-être une priorité</li> <li>- déployer un parcours artistique et culturel riche et varié</li> <li>- former des citoyens responsables</li> </ul> <p>Le projet contient 6 objectifs. Pour y répondre, 24 actions sont programmées sur les 5 prochaines années. Certaines actions sont communes aux 3 établissements, d'autres sont propres aux maternelles ou à l'élémentaire. Les actions ne peuvent pas toutes être développées ici, elles le seront au fur et à mesure des réunions.</p> <p><b>Objectif 1 : Renforcer les savoirs fondamentaux</b>  <b>Action 1 : les actions de remédiation et de différenciation</b>  APC par compétences  Les stages de réussite pendant les vacances : déjà évoqués. Nouveauté, Mme ROEHN proposera un stage de réussite pendant les grandes vacances pour préparer les GS à l'entrée au CP.  Travail en espaces : les 4 classes de l'école maternelle se situeront à l'étage. Les enfants circulent pendant une heure le matin et parfois les après-midis d'une classe à l'autre. Chaque élève travaille en fonction de son niveau et chaque salle de classe est orienté autour d'un domaine spécifique du socle commun.</p> <p><b>Action 2 : la pause lecture</b>  La pause est quotidienne et dure 15 minutes. Elle est présente dans l'emploi du temps des classes de 14h45 à 15h00 et est annoncée par une sonnerie. Selon le niveau des élèves, la lecture peut être offerte ou être autonome.</p> <p><b>Action 3 : les histoires partagées</b>  Les élèves préparent des lectures à destination d'élèves d'un niveau ou d'un cycle inférieur. Les CP et les élèves d'ULIS lisent pour la maternelle, les CM pour le cycle 2... Ce moment peut être proposé sur le temps de récréation ou sur la pause lecture par exemple.</p> <p><b>Action 4 : les animations lecture de la médiathèque</b>  Les classes sont encouragées à profiter des animations autour de la lecture proposées par la médiathèque du Val d'Argent. Les inscriptions se font lors du forum des enseignants. Les bus sont financés par la commune.</p> <p><b>Action 5 : les projets NEFE</b>  Le projet de l'école Aalberg autour des espaces dédiés à la lecture est en cours de mise en œuvre (achat de livres, de mobilier pour la BCD, de mobilier extérieur).</p>

Mme Moissonnier présente le projet de la maternelle :

Le projet de l'école maternelle est en phase de validation. La priorité majeure de notre plan d'action vise à développer fortement la co-éducation école-famille afin de répondre aux objectifs stratégiques du CLA et de renforcer les actions du nouveau projet d'école élaboré à la suite de l'évaluation des trois écoles de Sainte-Marie-aux-Mines.

Afin de répondre à cette priorité nous comptons développer ou créer des espaces spécifiques dans l'école :

- Création d'une pièce entièrement dédiée à l'espace sensoriel
- Réaménagement de la BCD
- Dégager de nouveaux espaces dédiés aux activités physiques et sportives et aux sciences : couloir et cour de l'école

**Action 6 : les actions du CLA**

Déjà évoqué lors du précédent conseil.

**Action 7 : l'enseignement de l'allemand**

Harmonisation des pratiques :

Dans le cursus extensif (ou monolingue), les programmations sont communes et les méthodes d'apprentissage sont choisies en conseil de cycle.

Cycle 2 : Luftballons

Cycle 3 : Komm, wir spielen !

Dans le cursus intensif (ou bilingue) le programme est partagé en deux pour chaque niveau à l'aide d'Accès pour les mathématiques et MDI pour QLM.

**Objectif 2 : Avoir des parcours éducatifs coordonnés**

**Action 8 : le parcours santé**

- CAAPS : un gros projet autour du sommeil verra le jour l'année scolaire prochaine. Il pourra toucher l'ensemble des établissements scolaires de la vallée, comme cela avait été le cas lors du travail sur la forêt.

- Prévention bucco-dentaire pour les CP : cette année, les parents ont été invités à participer à l'animation.

- Les activités de l'AOS (cross, marche de fin d'année et ski)

- Les APQ

- Partenariat avec les clubs de basket et de hand : pas de nouvelles du hand. Le club de basket interviendra en période 4 dans les classes de CP, CE1 et CE2. En maternelle, le club de basket interviendra en période 5.

**Action 9 : le parcours d'éducation artistique et culturelle**

- La rentrée en musique : les élèves reprennent un chant du spectacle de fin d'année.

- La Grande Lessive : la prochaine édition aura lieu le jeudi 21 mars 2024 à l'école maternelle De Lattre ou au parc Jules Simon.

- L'écocup (cette année sur le thème du sport) et l'affiche pour le spectacle

- Le spectacle de fin d'année aura lieu le vendredi 31 mai sur le thème de l'EDD. Il concernera l'ensemble des élèves des écoles maternelles et élémentaire.

- Les dessins pour les anciens de la commune

- Support commun mis à jour et étendu à la maternelle

- Ecole et cinéma

- Le festival de la photo

- Les représentations de l'AJAM

**Action 10 : le parcours citoyen**

- Savoir rouler à vélo (1 an sur 2)

- Téléthon

- La fête des adieux

- Le permis internet (1 an sur 2)

- La semaine sans écran : du 13 au 19 mai 2024, en partenariat avec le CSCVA

- L'EMC : supports et programmations communs

- Le Conseil Municipal des Jeunes Citoyens

**Objectif 3 : Eduquer au développement durable**

**Action 11 : le projet ERASMUS**

Il a été présenté par Mme ZEIGER lors du précédent conseil. Bénéfices des actions qui ont été menées par les enseignants et les parents :

- féeries de Noël : 435,03 €

- vente de gâteaux au marché du samedi matin : 1024,60 €

- tombola (bûche de Noël) : 840 €

**TOTAL : 2299,63 €**

M. TRAGLIA remercie Mme LAMMERSFELD, Mme GEIGER et Mme HEBERLE qui prendront en charge les CM qui ne partent pas. Elles ont conçu un programme spécifique pour cette semaine : jardinage, escape-game/orientation, exploitation d'une malle pédagogique « robot », animation sur l'eau avec le CIAP.

**Action 12 : Le conseil des écodélégués**

**Action 13 : l'évolution dans la labellisation académique E3D**

**Action 14 : dans 1000 communes la forêt fait école**

	<p>Déjà abordé lors de la précédente réunion.</p> <p><b>Action 15 : les partenaires extérieurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- LPO</li> <li>- municipalité (Osterputz, CUBE écoles)</li> <li>- SMICTOM</li> <li>- Fédération des chasseurs du Haut-Rhin</li> <li>- Maison de la Nature</li> <li>- Ma petite planète</li> <li>- Fédération de pêche du Haut-Rhin</li> </ul> <p><b>Objectif 4 : Favoriser le climat scolaire en impliquant les différents acteurs de la communauté éducative</b></p> <p><b>Action 16 : un règlement intérieur commun</b> Pour la rentrée 2024 idéalement.</p> <p><b>Action 17 : le programme PHARE</b> Abordé plus haut.</p> <p><b>Objectif 5 : Développer une communauté d'apprentissage professionnelle</b></p> <p><b>Action 18 : les journées de suivi des élèves</b> Dans le cadre du CLA, des demandes de brigades sont faites chaque année afin que les enseignants d'une école, sur une demi-journée ou sur une journée entière en fonction de la taille de l'établissement, puissent être remplacés à tour de rôle et s'entretenir avec les directeurs pour faire un bilan sur tous les élèves de l'école.</p> <p><b>Action 19 : les journées de formation et les visites croisées</b></p> <p><b>Objectif 6 : Favoriser la co-éducation</b></p> <p><b>Action 20 : les soirées de remise des bulletins en mains propres (fin janvier)</b></p> <p><b>Action 21 : les classes ouvertes (CP et ULIS)</b></p> <p><b>Action 22 : les APC ouvertes aux parents</b></p> <p><b>Action 23 : le site internet</b> Il est désormais commun aux écoles maternelles et à l'école élémentaire. Il ne reste plus qu'à diffuser le lien à l'ensemble des familles. On y trouve : une revue de presse, les procès-verbaux des conseils d'école, un blog, les chants du spectacle avec les paroles, des ressources pour les parents concernant la lutte contre le harcèlement.</p> <p><b>Action 24 : Klassly</b> Après une année d'expérimentation à l'élémentaire, l'utilisation de l'application est généralisée aux écoles maternelles. Les parents indiquent que l'application permet de suivre de près ce que vivent les enfants à l'école et d'avoir un support pour échanger avec eux. Un parent indique qu'il n'a accès qu'à la dernière publication. M. TRAGLIA répond que l'enseignant a oublié de payer l'abonnement à l'application. Ce problème sera réglé prochainement.</p>
<p><b>Points demandés par les parents (le cas échéant)</b></p>	<p>Les parents n'ont fait remonter aucune question avant la réunion. M. TRAGLIA invite au verre de l'amitié.</p>

**Le président :**  
**Julien TRAGLIA**  
Directeur

**La secrétaire de séance :**  
**Céline QUIRIN**  
Enseignante



## LISTE DES MEMBRES

NOMS	Présent	Excusé	NOMS	Présent	Excusé
<b>Directeurs des écoles : Présidents</b>					
Julien TRAGLIA	x				
Stéphanie MOISSONNIER	x				
<b>Enseignants</b>					
Caren GEIGER	x		Didier LAURENT	x	
Anaïs HEBERLE	x		Virginie LAMMERSFELD	x	
Fanny ZEIGER	x		Céline QUIRIN	x	
Virginie GINESTET		x	Lydie PATRY	x	
Annabelle REINHARDT		x	Caroline JOST	x	
Carine ROEHN	x		Iris ENGLER	x	
Angela BENOIT-PEQUIGNET	x				
<b>Représentants du RASED</b>					
Hugo WALTER		x			
<b>Inspectrice de l'Éducation Nationale</b>					
Michèle SCHILLINGER		x			
<b>Représentants de la ville de Sainte-Marie-aux-Mines</b>					
Madame le Maire			Noëlie HESTIN		x
Madame la déléguée du conseil municipal			Nadège FLORENTZ	x	
<b>Représentants des parents d'élèves titulaires et suppléants</b>					
Soizic GAMBEE	x		Muriel MASSON	x	
Marianne MARAFIOTI	x		Aurélie RUSCHER		x
Marie BAUMANN	x		Jésabel RITZENTHALER	x	
Cédric RUHLMANN		x	Olivier REINSTETTEL	x	
Grégory ABEL	x		Isabella SPIGA		x
Christine REINSTETTEL	x		Virginie DI BITETTO	x	
Tiffany FOLIO	x		Jessica HELDE	x	
Tatiana MINCK	x		Jessica MARAFIOTI	x	
Sophie KELLER	x				
<b>Autres</b>					
Marion COLIN		x	Secrétaire		
Anne-Marie PAUL	x		AESH		
Aurélie JACQUOT	x		AESH		
Laura KASSIS	x		AESH		
Véronique BRANDNER	x		ATSEM		
Nadine BENOIT		x	ATSEM		
Léa PAGLIARULO		x	ATSEM		
Mylène PRADINES	x		ATSEM		